

» inclusivement, soit dans l'Océan ou dans la
» Méditerranée : aussi restitution pour tous les
» Navires marchands dont on se fera emparé
» après trois mois depuis lesdites Isles Cana-
» riques jusqu'à l'Equateur ; & après six mois au-
» delà de l'Equateur & dans toutes les autres
» parties du monde, sans aucune exception. »

Le même jour (26.) le Roi ordonna que pour la commodité du commerce de ses sujets pendant la cessation des hostilités portée par la Proclamation, on remettroit des Passeports à ceux qui souhaiteront en être munis pour leurs Navires, marchandises & effets, à la charge de la part de ceux-ci de se conformer aux Actes du Parlement, par rapport au commerce & à la correspondance avec la France & l'Espagne.

Le 27. un Courier fut expédié à l'Armée du Roi en Allemagne avec une Copie de la Proclamation, qui ordonnoit la suspension des hostilités. Les Pacquebots entre *Calais* & *Dunkerque* ont de suite été rétablis ; & le 28, on sçut que le Roi de Portugal avoit fait remettre à Paris son accession aux Préliminaires ; que les troupes Espagnoles & les Françoises avoient entièrement évacué le *Portugal*, & qu'il regnoit une joye universelle dans tout ce Royaume.

Le 29. on a distribué aux deux Chambres des Copies des Préliminaires de la Paix signés le 3. à *Fontainebleau* ; depuis ils ont été rendus publics. Les voici.

Au nom de la Très-Sainte Trinité.

LE Roi de la Grande Bretagne & le Roi Très-Christien, animés du désir réciproque de rétablir entre-eux l'union & la bonne intelligence, tant pour le bien de l'Humanité en général que pour celui